



# IMTW : ça déménage !

## Fermetures et déménagements de sites : la grande vadrouille

Les projets de déménagements et fermetures de sites sont nombreux au sein de la division IMTW. Au total, à l'horizon 2020, environ 4500 salariés sont ou seront concernés par des déménagements... et les réorganisations qui vont avec !

### Bâtiments C5 de Chatillon

Le 20 mai 2015 la CFE-CGC a fait une déclaration préalable au CE IMTW :

« La CFE-CGC **demande fermement la prise en compte**, dans le cadre de la mise en œuvre du projet C5, de toutes les recommandations et des propositions alternatives du cabinet Technologia non encore retenues. Elle demande en outre qu'une information claire et précise soit proposée aux salariés sur l'organisation des activités et du travail projeté sur ce nouveau site de Châtillon».

A la demande des élus, le Cabinet d'Expertise Technologia a analysé les risques liés à la baisse de qualité des conditions de travail dans les bâtiments C5 Chatillon. **L'Open space est largement pointé du doigt par le rapport d'expertise !** Le travail en Open space engendre des difficultés de concentration, la dégradation des ambiances de travail, de la fatigue, une baisse de rendement des salariés, de la démotivation. Par ailleurs, le ratio par salarié de 6 m<sup>2</sup>, en moyenne est notoirement insuffisant. Pour mémoire, les recommandations NF (Norme Française) sont de 15 m<sup>2</sup>/salarié en milieu bruyant (c'est-à-dire avec activités téléphoniques) ou 11 m<sup>2</sup>/salarié en milieu non bruyant. La Direction investit sur l'extérieur du bâtiment avec des espaces verts, des plans d'eau afin de cacher les mauvaises conditions de travail avec de l'affichage. **Les salariés préféreraient sans doute moins d'espaces verts et de plans d'eau et plus d'espace pour se concentrer ou téléphoner, bref, travailler dans de bonnes conditions.** La Direction n'a, comme d'habitude, pas peur des grands mots : transversalité, collectif... qui sonnent vraiment faux.



## Mars 2015

**Au Comité d'Etablissement, les représentants de la CFE-CGC ont rédigé et proposé la résolution suivante, votée à l'unanimité par les élus du CE IMTW**

*« Les élus du CE IMTW réunis constatent et regrettent les incohérences de communication de l'employeur dans les différentes Instances de Représentation du Personnel en matière de Plan Schéma Directeur Immobilier (CCUES, CE, CHSCT).*

*Les informations structurantes concernant les bâtiments (renouvellement ou non renouvellement des baux, vente plus ou moins partielle des bâtiments....) les activités, les emplois et leurs évolutions, tous ces éléments ne sont pas toujours communiqués correctement aux IRP.*

*Les incohérences de date, de sites, concernant les activités ou emplois pérennes ou non, provoquent des fortes inquiétudes, et des Risques Psycho Sociaux importants.*

*Les élus du CE IMTW demandent :*

- **une information loyale et sincère envers tous les salariés et leurs représentants élus**
- **qu'Orange, entreprise qui se veut responsable et citoyenne maintienne et développe les activités et l'emploi dans les régions, y compris dans les villes les moins peuplées. »**

**Deux résolutions ont également été votées en instance de coordination des 12 CHSCT concernés.** La CFE-CGC avait proposé un texte sur une seule résolution. La CFDT refusait de voter, donc, nous avons découpé ce texte en 2 résolutions. **La première a été votée par toutes les Organisations Syndicales, la seconde par toutes sauf la CFDT.**

### **1- Résolution portant sur les plans d'aménagement actuels prévus**

Les représentants syndicaux et les représentants élus des CHSCT réunis à la séance du 5 mai 2015 de l'instance de coordination CHSCT C5 demandent fermement la prise en compte de toutes les recommandations et des propositions alternatives du cabinet TECHNOLOGIA non encore retenues.



### **2- Résolution portant sur les plans d'aménagement actuels prévus**

Les représentants syndicaux et les représentants élus des CHSCT réunis à la séance du 5 mai 2015 de l'instance de coordination CHSCT C5

- Constatent que les plans d'aménagement actuellement prévus comportent toujours de nombreux et graves inconvénients pour les salariés, notamment en matière de risques psychosociaux (open space, surface insuffisante par salarié (non conforme aux recommandations AFNOR, INRS...), cloisons en verre aggravant les nuisances sonores, cloisons pas « toute largeur », absence de cloisons dans certains espaces, salles de réunion aveugles, gêne apportée par les circulations, etc...) entraînant une forte dégradation des conditions de travail.
- Constatent que la version V2 du « micro-zoning » n'apporte guère d'améliorations sensibles par rapport à la V1
- Demandent la mise en place d'une expertise acoustique de qualité (à l'instar de l'étude acoustique effectuée pour les bâtiments Paris-Alleray)
- Compte-tenu des risques psychosociaux pointés par le rapport Technologia V1 et V2 demandent la mise en place d'une expertise des Risques Psycho Sociaux avant et après le déménagement, afin de mesurer de manière factuelle les impacts de ce déménagement sur toutes les populations actuelles et à venir devant emménager au C5.

## Entrons dans le détail... de ce qui est connu... 😊

### RECAPITULATIF C5 !

- Issy-les-Moulineaux, fermeture des sites Leclerc et Oliviers d'ici juin 2016. Concernés : 1790 collègues
- Chatillon, fermeture des sites Diagonal et Antarès d'ici 2016. Concernés : 598 collègues
- Paris-Jasmin, d'ici 2016. Concernés : 182 collègues  
D'après nos informations, il resterait à Paris Jasmin 73 postes de travail. Est-ce que cela en fait un site pérenne ?
- Arcueil-Lénine. Concernés : 155 collègues
- Paris Olivier de Serres : Concernés : 107 collègues

## Et aussi...

- Meylan, fermeture du site à l'étude à l'horizon 2018-2019 et délocalisation vers Montbonnot . Concernés : 279 collègues

Le 28 janvier 2015, un mail est envoyé à tous les syndicats de la Direction Opérationnelle centre Est par Alain Vareil, DRH Centre Est (Lyon) pour prévenir du projet. Sur les transparents du mail il est indiqué : « sortie de Meylan en 2018 : actée ». A ce jour, aucune info n'a été donnée de manière officielle ni par le biais managérial, ni aux salariés, ni même au CE et CHSCT. C'est le flou absolu ...

- Lyon, fermeture des sites Bachut à la fin du bail en septembre 2017, et Part Dieu, à l'horizon 2019. Concernés : 175 collègues

Concernant Lyon 2020, nous sommes déjà mobilisés. Un inter-CHSCT est mis en place pour lequel chaque CHSCT concerné par le projet doit élire parmi ses membres des représentants. La première réunion inter CHSCT n'a pas encore eu lieu, nous y espérons des infos supplémentaires.



- Guyancourt

Projet de regroupement des 3 sites sur un lieu unique à l'horizon 2015-2018. Concernés : 249 collègues

- Besançon

Etude sur une éventuelle résiliation du bail en 2017 avec éventuel repli sur Trépillot et Planoise.

## ■ Cesson

Création d'un campus de l'innovation rassemblant sur un seul site à l'horizon 2018 les équipes présentes sur 4 sites actuellement. Concernés : 735 collègues

## ■ Sophia-Valbonne

Cession à l'étude et délocalisation vers un campus Orange regroupant les 1100 salariés de Sophia, à l'horizon fin 2019. Concernés : 74 collègues

## ■ Paris Gobelins

Délocalisation vers Arcueil-Lénine. Concernés : 198 collègues

## ■ Rennes

Délocalisation à l'étude vers le campus de l'innovation de Cesson. Concernés : 56 collègues

## ■ Belfort

Projet de regroupement des salariés et de résiliation du bail du bâtiment 12 en octobre 2016. Concernés : 53 collègues

## ■ Massy

Etude en cours avec le propriétaire. Concernés : 48 collègues

## ■ Vesouls

Vente partielle en cours d'étude. Concernés : 40 collègues

## ■ Toulon

Regroupement sur Castigneau : Concernés : 20 collègues

## ■ La Turbie

Cession du site et délocalisation vers Sophia Einstein. Concernés : 15 collègues

## ■ Noiseau

Vente à l'étude. Concernés : 15 collègues

## ■ Paris-Losserand

Fermeture et délocalisation vers Paris-Alleray, fin de bail en juin 2015. Concernés : 12 collègues

## ■ Villeneuve d'Ascq

Projet de délocalisation vers un immeuble neuf après la fin de bail en 2020. Concernés : 9 collègues



**A ce stade, une question cruciale demeure : jusqu'où la Direction d'IMT va-t-elle pouvoir continuer d'avancer seule dans ces projets, en laissant de côtés les personnels ?**

### Vos correspondants CFE-CGC

Fanny Medina - Tel : 06 82 79 04 21  
Ghislaine de Salins - Tel : 06 71 60 37 58  
Jacques Herbaut - Tel : 06 87 86 35 51  
Jean-Michel Camin - Tel : 06 07 38 09 03

### 24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



### Employés, maîtrises et cadres, + d'infos : [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

Retrouvez la version électronique de ce tract sur le site web de la CFE-CGC Orange :  
[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)



nos lettres : • Comprendre & Agir  
• Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : [info@cfecgc-orange.org](mailto:info@cfecgc-orange.org)